

AFFAIRE N° 33

REALISATION DE KIOSQUES SUR LA PLACE DU MARCHE FORAIN DU CHAUDRON

APPROBATION DU PROJET

AUTORISATION DE LANCER UN APPEL D'OFFRES

Le Secrétaire donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Il existe, à l'heure actuelle, des kiosques situés sur le terrain appartenant à la Gendarmerie du Chaudron, lequel est destiné à la construction d'une nouvelle caserne.

Il a fallu prévoir le déplacement de ces kiosques sur un autre terrain.

C'est donc sur la partie gazonnée du côté de l'Eglise que seront reconstruits neuf nouveaux kiosques de remplacement.

Le coût de ces travaux est estimé à 1 200 000 F.

Les crédits nécessaires sont été prévus au B.P. 1990.

Je vous demande, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir :

- approuver le principe de la réalisation de ces travaux et le projet présenté ;
- m'autoriser :
 - . à lancer un appel d'offres pour l'exécution des travaux ;
 - . à passer un marché de travaux avec l'entreprise qui sera retenue par la Commission chargée de l'ouverture des plis ;
 - . en cas de résultat infructueux, à traiter par marché négocié.

AVIS DES COMMISSIONS

Les Commissions ECONOMIE, TRAVAUX ET APPELS D'OFFRES, et FINANCES émettent un avis favorable.

LE MAIRE : Y a-t-il des questions ? Non.

Je mets cette affaire aux voix.

Oppositions ? Non. Abstentions ? Non. Pour ? Ensemble des Conseillers Municipaux présents.

Le rapport est adopté à l'UNANIMITE.

*

*

*